



## UNION DEPARTEMENTALE **FO** DE L'ESSONNE

12, PLACE DES TERRASSES DE L'AGORA 91034 EVRY-COURCOURONNES CEDEX

TEL : 01 60 78 15 57

mail : [udfo91@gmail.com](mailto:udfo91@gmail.com) - site <http://www.udfo91.fr>

### **CORONAVIRUS – LE 11 MAI, C'EST SANS NOUS ! PAS DE REPRISE SANS SECURITE !**

Depuis l'intervention du Président de la République le 13 avril, de nouveaux témoignages d'indignation et de colère reviennent aux syndicats de l'Union Départementale FORCE OUVRIERE de l'Essonne. Parmi toutes les annonces qui ont été faites, c'est l'annonce de la réouverture des établissements scolaires le 11 mai qui concentre le plus l'exaspération des militants et plus largement des salariés.

Notre organisation dans son ensemble est mobilisée « La Commission exécutive Confédérale constate que la date du 11 mai pour une reprise des écoles, associée à l'objectif d'une reprise du travail par le plus grand nombre, soulève beaucoup d'interrogations et d'inquiétudes légitimes, aujourd'hui sans réponses concrètes et sûres. »

Tout le monde le comprend bien, à travers cette décision de déconfinement, c'est une reprise de l'économie coûte que coûte qui est recherchée, au détriment de la santé, de la sécurité et de la vie de toute la population.

Déjà, la fédération nationale de l'Enseignement (FNEC FP-FO) a lancé une pétition nationale qui en quelques heures a recueilli plusieurs milliers de signatures. Elle exige « ***un dépistage généralisé des personnels et des élèves comme préalable à toute reprise d'activité qui dans les conditions actuelles est inacceptable.*** »

Aussi, l'Union Régionale d'Ile de France FO a mis en ligne une pétition à l'adresse du Préfet de Région : « ***Nous vous avons saisi par courrier dès le début du confinement, puis nous vous avons rencontré à de multiples reprises pour vous demander de prendre les mesures nécessaires aux besoins vitaux des franciliens.*** »

**COMMUNIQUE**



Evry-Courcouronnes, le 23 avril 2020

L'Union Départementale FO appelle ses syndicats à organiser une signature massive de ces deux pétitions que vous pouvez retrouver en ligne aux adresses suivantes :

- <https://www.fo-fnefp.fr/le-11-mai-ou-apres-pas-de-reprise-sans-depistage-systematique-sans-tous-les-moyens-de-protection-necessaires/>
- <http://www.udfo91.fr/petition-le-11-mai-cest-sans-nous/>

Les enseignants, les AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap), les personnels de vie scolaire, administratifs et territoriaux présents dans les établissements scolaires exigent pour eux-mêmes et pour les élèves un dépistage systématique préalable à toute reprise, le ministre de l'Éducation Nationale, dans les pas du Président de la République, répond « que cela n'aurait aucun sens ». Aucun sens ? Et pourtant c'est ce que recommande l'Organisation Mondiale de la Santé. C'est la voie qu'ont choisi aussi de nombreux pays, tels l'Allemagne ou la Corée du Sud pour combattre avec efficacité le virus.

Dans l'Essonne, déjà, certains chefs d'établissement imposent aux personnels de reprendre le travail en présentiel avant le 11 mai pour préparer cette rentrée impossible car le Ministre ne leur donne aucune consigne claire. La FNEC FP-FO 91 est intervenue auprès de la directrice académique qui a donné gain de cause aux personnels.

Déjà 3 établissements ont rédigé des prises de position en direction du ministre et de sa représentante dans le département pour exiger des masques, des dépistages, des garanties avant toute reprise et ils discutent de l'exercice de leur droit de retrait si ces exigences n'étaient pas respectées.

Alors que la fermeture des bars, des restaurants est prolongée, que de nombreux événements culturels et sportifs sont annulés, chaque jour des dizaines, des centaines, des milliers d'élèves devraient se croiser dans les classes, dans les cantines, dans les couloirs, dans les cours, dans les transports scolaires et en commun ? En toute conscience, des maires, tels ceux de Montpellier, de Cannes ou de Tulle ne procéderont pas à la réouverture des écoles le 11 mai. Pour les mêmes raisons, de nombreux parents n'envoieront pas leurs enfants en classe et les enseignants s'organisent pour décider ensemble de ne pas faire la reprise.

## **CE QUI VAUT POUR L'ENSEIGNEMENT VAUT POUR L'ENSEMBLE DES SECTEURS D'ACTIVITE.**

Nous refusons de sacrifier la santé et la sécurité des salariés sur l'autel de la reprise économique, au prétexte que « le risque zéro n'existerait pas ». C'est faux, les employeurs ont une obligation de résultat pour protéger leurs salariés de tous risques, y compris du risque épidémique. C'est ce que rappellent de récentes décisions de justice sur le coronavirus, et c'est ce qu'exigent les syndicats FO avec les salariés quand ils usent de leur droit de retrait ou de leur droit d'alerte.

Pour l'Union Départementale FO, tant que toutes les garanties ne seront pas apportées : dépistage systématique, masques FFP2, blouses, lunettes, gel... en quantité suffisante il n'est pas acceptable de propager à nouveau l'épidémie par une reprise des activités économiques qui ne sont pas vitales pour la population.

Refusant le chantage au salaire et à l'emploi qui incite les salariés à mettre en danger leur vie, en particulier les plus précaires (CDD, intérimaires...), l'Union Départementale FO revendique que le chômage partiel n'entraîne aucune perte de salaire et autres rémunérations (primes, 13<sup>ème</sup> mois...) et que tout licenciement soit interdit dans la période.

De la même façon, nous continuons à revendiquer l'abrogation des ordonnances du 25 mars et du 15 avril 2020 qui autorisent aujourd'hui les employeurs publics et privés à piocher dans les congés, RTT et comptes épargne temps pour payer le confinement et demain leur permettront de déroger allègrement à toutes les dispositions légales sur la durée du travail, les repos hebdomadaires et quotidiens.

Tout comme la Commission exécutive Confédérale, l'Union Départementale « **dénonce toute pression qui pourrait être faite sur l'inspection du travail en contradiction avec les prescriptions de la Convention 81 de l'Organisation internationale du travail (OIT).** »

« **En toutes circonstances, tout au long de son histoire, FO a agi en toute indépendance vis-à-vis de l'État et des employeurs pour faire valoir les revendications des salariés.** » l'Union Départementale FO continuera à mobiliser, dans l'unité la plus large, les salariés du public, comme du privé.

**Contact : Christophe LE COMTE (Secrétaire Général UD FO 91) : 06-68-66-25-24**